



FORUM MONTRÉALAIS POUR LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ARMÉE : S'UNIR POUR LA JEUNESSE

RAPPORT DES ÉCHANGES EN SOUS-GROUPES

PRÉSENTÉ À :
SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

27 mai 2022

Crédits

Analyse et rédaction

Josselyn Guillarmou, analyste-rédacteur sénior
Malorie Flon, directrice du développement
Christine Demers, chargée de projet sénior

Équipe de projet et d'animation

Christine Demers, chargée de projet sénior
Josselyn Guillarmou, analyste-rédacteur sénior
Malorie Flon, directrice du développement
Céleste Cendrie, agente de projet en service civique
Stéphane Dubé, directeur, services administratifs, *civic tech* et projets spéciaux
Élisabeth Fluet-Asselin, agente de projet

Samuel Geny, agent de projet en service civique
Paule Guilmain-Langelier, chargée de projet
Mélanie Hughes, animatrice
Sandra Larochelle, chargée de projet sénior
Benjamin LeCouffe, agent de projet
Hélène Letellier, animatrice
Powen-Alexandre Morin, animateur
Ariane Paradis, animatrice
Jessica Perrin, chargée de projet
Sophie Racine Méndez, chargée de projet
Nancy Roberge, animatrice
Marie-Dina Salvione, chargée de projet sénior

À propos de l'INM

L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique.

L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques.

L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

Pour nous joindre

5605, avenue de Gaspé, bur. 404
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999
Télécopieur : 514 934-6330
Courriel : inm@inm.qc.ca
www.inm.qc.ca

Pour citer ce document

INM. « Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée : S'unir pour la jeunesse. Rapport des échanges en sous-groupes ». Montréal, 27 mai 2022.
<https://spvm.qc.ca/fr/Fiches/Details/Forum-montrealais-pour-la-lutte-contre-la-violence-arme-e--sunir-pour-la-jeunesse>

Faits saillants

Le *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée : s'unir pour la jeunesse* organisé par le SPVM, en collaboration avec la Ville de Montréal et l'INM, avait pour objectifs de :

- Favoriser la communication entre les partenaires institutionnels et communautaires qui travaillent auprès de la jeunesse montréalaise;
- Identifier des priorités de collaboration et initier la prise d'engagements en tenant compte de la mission et de l'expertise de chacun;
- Développer un modèle montréalais concerté qui mobilise l'ensemble des intervenants.

L'événement s'est tenu en deux temps :

- Une rencontre virtuelle le jeudi 24 février 2022 à l'intention des partenaires communautaires et institutionnels. 201 personnes ont participé à la rencontre en matinée et 78 personnes en après-midi.
- Une rencontre en personne le jeudi 31 mars 2022 à l'intention des partenaires institutionnels de tous les milieux concernés. Environ 130 personnes y ont participé. Les segments de cette journée retransmis en ligne ont été suivis par plusieurs centaines de personnes, atteignant un pic de plus de 500 connexions en matinée.

Quatre grands engagements collectifs ont émergé des travaux du Forum. Pour chacun d'eux, des constats et des pistes de concrétisation ont été identifiés. Dans l'ensemble, ces engagements dessinent une feuille de route pour inspirer un modèle montréalais concerté pour lutter contre la violence armée.

Engagement 1

S'engager de manière durable et constante au sein de démarches de concertation

Les personnes consultées adhèrent de façon unanime à cet engagement de concertation et elles partagent globalement l'idée que la sécurité des jeunes relève d'une « responsabilité partagée ».

Elles ont notamment abordé des questions relatives aux types d'acteurs à réunir, aux conditions à promouvoir et aux mécanismes à développer afin de favoriser la confiance entre les acteurs, le respect mutuel de chacun, l'écoute et la participation de toutes et tous.

Constats concernant la concertation actuelle :

- La concertation est inégale, notamment en raison du manque de financement durable et du fait que la mise en place d'actions concertées reste complexe;
- Plusieurs acteurs cruciaux dans la prévention de la violence chez les jeunes manquent à la table de discussion;
- Pour que la concertation fonctionne, soit ouverte et durable, il faut mettre en place certaines conditions, dont la confiance entre les acteurs et le respect des rôles de chacun dans une vision de complémentarité.

Face à ces constats, il y a lieu de :

- S'accorder autour d'un projet commun de responsabilité partagée;
- S'engager de manière durable et constante au sein de démarches de concertation (notamment en dehors des périodes de crise) et définir les mécanismes manquants.

Des mesures plus spécifiques ont été identifiées afin d'opérationnaliser ces actions :

- Déterminer un acteur capable d'assurer le leadership de la concertation aux échelles ciblées (quartier, ville, etc.);
- Financer la concertation, dont l'acteur principal qui en assure le leadership, mais également les parties prenantes qui s'y impliquent activement;
- Développer des mécanismes concrets permettant d'associer les jeunes, leurs parents et des pairs aidants à la concertation;
- Assurer un suivi temporel et qualitatif des objectifs et engagements liés à la concertation.

Engagement 2

Partager l'information utile en temps opportun pour anticiper la violence

Élément central du « filet de sécurité » à déployer autour des jeunes et de la collaboration nécessaire entre tous les acteurs travaillant en prévention de la violence, l'enjeu du partage d'information n'en reste pas moins un sujet de tension dans la mesure où différents défis de confiance, de sécurité et de respect des lois s'entrecroisent.

Si les personnes consultées adhèrent à cet engagement de partage de l'information qu'elles qualifient d'« incontournable », elles insistent pour que des balises claires soient posées et que les jeunes et leurs familles soient plus largement associés à la circulation de l'information les concernant.

Constats en lien avec la confidentialité et le partage de l'information :

- Il existe des barrières légales, éthiques et organisationnelles à échanger l'information;
- Des risques et conditions préalables sont à prendre en considération avant d'échanger de l'information;
- Le manque de circulation de l'information peut être préjudiciable pour l'accompagnement des jeunes;
- Il est nécessaire de décloisonner certaines informations afin de mieux accompagner les jeunes et de prévenir des situations de violence.

Face à ces constats, il y a lieu de :

- Définir un projet commun et des mécanismes d'échange d'information;
- S'accorder sur les informations pertinentes pouvant être partagées;
- Associer les jeunes et leurs familles à la circulation de l'information;
- Assurer la sécurité des intervenantes et intervenants.

Des mesures plus spécifiques ont été identifiées afin d'opérationnaliser ces actions :

- Développer une compréhension commune des cadres juridiques, des codes éthiques et des règles de chacun en matière de confidentialité, de consentement et d'échange d'information.
- Établir un ou des protocole(s) d'échange d'information entre les différents acteurs concernés qui répond(ent) à plusieurs questions, telles que : Quelles informations partager ? À quel moment ? Avec qui ? Dans quel cadre et à quelle échelle ?;
- Mettre en place des mécanismes concrets pour associer les jeunes et leurs familles au partage de l'information afin de favoriser la confiance et de s'assurer de leur consentement.

Engagement 3

Adopter et promouvoir une approche de prévention globale et intégrée de la violence armée basée sur les meilleures pratiques, former et outiller nos intervenantes et intervenants en ce sens

Les personnes consultées adhèrent dans l'ensemble à cet engagement et démontrent un appétit pour avoir un accès accru et durable à de l'information et de la formation sur les meilleures pratiques.

Plusieurs estiment être « peu préparées », voire « dépassées par les événements » et ont largement insisté sur le manque de financement pérenne, le roulement de personnel ou encore le besoin de reconnaissance de différents milieux, dont le milieu communautaire et le milieu scolaire. Parmi les freins également soulevés, des personnes ont insisté sur les difficultés qu'elles rencontrent pour avoir accès à des ressources reconnues, vulgarisées et basées sur les meilleures pratiques, ainsi qu'à de la formation.

Les personnes consultées ont dit partager les constats, et apprécier les analyses et approches présentées par le Centre d'expertise de l'IUJD, qui peuvent servir de base solide à un modèle montréalais, développé d'après une perspective de santé publique. Plusieurs ont exprimé le besoin d'en savoir plus ou de diffuser cette connaissance et l'intérêt d'adopter une stratégie plus large sur la violence commise et subie par les jeunes, et pas uniquement sur la violence armée.

Parmi les idées et pratiques à mettre en place :

- Adopter et promouvoir l'approche de prévention globale et intégrée présentée par l'Institut universitaire Jeunes en difficulté;
- Donner la parole aux jeunes et aux parents et les mobiliser dans la recherche de solutions;
- Mettre en lumière des actions liées à la responsabilité gouvernementale.

Des mesures plus spécifiques ont été identifiées afin d'opérationnaliser ces actions :

- Former les partenaires aux stratégies efficaces de prévention et d'intervention pour la lutte contre la violence commise et subie par les jeunes;

- Développer les services de police de proximité et de terrain, et miser notamment sur les agents sociocommunautaires;
- Impliquer les jeunes dans l'évaluation des programmes leur étant destinés afin de s'assurer que ces programmes répondent bien à leurs besoins;
- Développer les initiatives de participation citoyenne, d'autonomisation et d'engagement des jeunes.

Engagement 4

Prioriser les initiatives qui renforcent le sentiment d'appartenance au milieu de vie, la prévention et les interventions auprès de populations cibles et de jeunes à haut risque

L'adhésion collective à ce thème est moins claire que pour les autres engagements, en raison d'une compréhension inégale du sens de l'engagement et de ses implications. Les participantes et les participants ont toutefois reconnu l'importance de mettre en place des initiatives visant à combler les trous de service et à répondre aux besoins différenciés de certains jeunes.

Constats et freins en lien avec ce thème :

- Des besoins ne sont pas comblés pour certains publics (par exemple, des démarches d'accompagnement des très jeunes et des plus de 16 ans, des jeunes judiciarisés, des familles immigrantes);
- Il existe des risques de discriminer certains jeunes en s'adressant à des catégories de personnes ciblées (notamment de jeunes issus de groupes ethnoculturels marginalisés);
- La notion de « sentiment d'appartenance » est difficile à cerner.

Face à ces constats, il y a lieu de :

- Prioriser les initiatives qui renforcent le sentiment d'appartenance positif au milieu de vie;
- Développer l'offre de service et d'accompagnement à l'intention de jeunes ayant des besoins différenciés.

Des mesures plus spécifiques ont été identifiées afin d'opérationnaliser ces actions :

- Agir sur les déterminants sociaux de la violence afin de combler les besoins de base des jeunes et de leurs familles;
- Développer les initiatives « école/communauté/famille » qui permettent un suivi continu des jeunes et de leurs familles à travers différents milieux de vie;
- Développer les infrastructures destinées aux jeunes et les rendre accessibles;
- Développer l'offre de service et d'accompagnement à destination :
 - Des familles immigrantes;
 - Des familles de jeunes judiciarisés;
 - Des groupes ethnoculturels marginalisés;
 - Des filles et des adolescentes (et prévoir des activités non mixtes);
 - Des jeunes de plus de 16 ans et des plus jeunes;
 - Des jeunes et des familles en situation de précarité.

Table des matières

Faits saillants	3
Table des matières	7
PRÉSENTATION DU FORUM	8
Contexte et objectifs	8
Le programme du 24 février 2022	9
Le programme du 31 mars 2022	11
Analyse et rédaction du rapport	14
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS	15
Engagement 1 : S’engager de manière durable et constante au sein de démarches de concertation	15
1.1. Constats partagés	15
1.2. Actions concrètes à mettre en place	18
1.3. Rôles et responsabilités des différents acteurs	22
Engagement 2 : Partager l’information utile en temps opportun pour anticiper la violence	24
2.1. Constats partagés	24
2.2. Actions concrètes à mettre en place	28
Engagement 3 : Adopter et promouvoir une approche de prévention globale et intégrée de la violence armée basée sur les meilleures pratiques, former et outiller nos intervenantes et intervenants en ce sens	33
3.1. Constats partagés	34
3.2. Actions concrètes à mettre en place	35
Engagement 4 : Prioriser les initiatives qui renforcent le sentiment d’appartenance au milieu de vie, la prévention et les interventions auprès de populations cibles et de jeunes à haut risque	38
4.1. Constats partagés	38
4.2. Actions concrètes à mettre en place	39
Annexe 1 : Projet d’engagements (transmis aux personnes consultées en préparation de la deuxième journée du Forum)	42
Annexe 2 : Rapport de l’événement <i>Perspectives sur les violences armées : le regard des jeunes</i> (17 mars 2022)	44



PRÉSENTATION DU FORUM

Contexte et objectifs

Depuis le printemps 2021, différents acteurs montréalais observent une augmentation de la violence armée dans la métropole, notamment chez les jeunes. Ces constats révèlent des réalités souvent complexes et douloureuses, particulièrement pour les familles et les proches des adolescentes et adolescents touchés de près ou de loin par la violence armée¹. Si ces violences en contexte urbain ne sont pas nouvelles et sont même documentées dans plusieurs grandes villes canadiennes et nord-américaines², il n'en reste pas moins qu'elles représentent un défi important en matière de sécurité et de santé publique. Citoyennes et citoyens, organismes communautaires, services municipaux et gouvernementaux dont les services de police, de santé et services sociaux, la justice et les milieux scolaires se mobilisent pour prévenir et trouver des solutions au phénomène de la violence commise et subie par les jeunes.

C'est dans ce contexte que le SPVM, en collaboration avec la Ville de Montréal et l'INM, a organisé le *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée : s'unir pour la jeunesse*, événement se déroulant sur deux jours, dont les objectifs étaient les suivants :

- Favoriser la communication entre les partenaires institutionnels et communautaires qui travaillent auprès de la jeunesse montréalaise;
- Identifier des priorités de collaboration et initier la prise d'engagements en tenant compte de la mission et de l'expertise de chacun;
- Développer un modèle montréalais concerté qui mobilise l'ensemble des intervenants.

L'événement s'est déroulé en deux temps :

- Une première rencontre virtuelle a été organisée le jeudi 24 février 2022 à l'intention des partenaires communautaires et institutionnels;
- Une deuxième rencontre en personne a été organisée le jeudi 31 mars 2022 à l'intention des partenaires institutionnels de tous les milieux concernés.

¹ « Pourquoi la violence par armes à feu augmente dans les rues de Montréal? », *Rad, le laboratoire de journalisme de Radio-Canada*, 5 avril 2022. <https://www.youtube.com/channel/UCVBA7-PfzHkfPfZ3UiqWdg>

² Sandrine Vieira et Laurianne Croteau. « Montréal est-elle une ville dangereuse? », *Le Devoir*, 5 novembre 2021. <https://www.ledevoir.com/societe/645144/elections-municipales-montreal-est-elle-une-ville-dangereuse>

Ces deux rencontres ont bénéficié des constats et des conclusions de deux événements organisés en parallèle par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) de la Ville de Montréal :

- *Montréal sécuritaire pour les jeunes : Dialogue sur l'intervention en prévention de la violence*, organisé en décembre 2021 à l'intention du milieu communautaire et du milieu institutionnel;
- *Perspectives sur les violences armées : le regard des jeunes*, une activité organisée le 17 mars 2022 qui a impliqué 27 jeunes et 9 intervenants concernés et préoccupés par les événements violents récents (voir [Annexe 2](#)).

La contribution de l'INM au Forum a consisté à :

- Conseiller le SPVM dans la préparation de l'événement en mettant à profit son expertise en consultation;
- Élaborer un déroulement qui permette d'atteindre les objectifs poursuivis, sur la base de la vision préliminaire du SPVM;
- Coordonner l'ensemble de la démarche, en partenariat avec le SPVM;
- Soutenir la préparation des conférenciers et des grands témoins;
- Soutenir la préparation de la documentation nécessaire à transmettre aux participantes et participants;
- Animer les différents segments du Forum et coordonner une équipe responsable de la prise de notes;
- Rédiger le présent rapport-synthèse.

Le programme du 24 février 2022

Première partie : S'informer

Public invité : partenaires institutionnels et communautaires.

La première partie du Forum s'est tenue le 24 février 2022, en mode virtuel. La matinée visait à prendre connaissance des informations incontournables sur le dossier de la violence armée.

Heure	Description
8 h 30	<u>Accueil et mots de bienvenue</u> <ul style="list-style-type: none">● Valérie Plante, Mairesse de la Ville de Montréal et co-hôte de l'événement● Sylvain Caron, Directeur du SPVM et co-hôte de l'événement
8 h 50	<u>Présentation 1</u> : État de situation des événements de violence armée sur le territoire (David Bertrand , SPVM)
9 h 15	<u>Présentation 2</u> : Présentation des travaux du Comité stratégique de partenaires pour lutter contre la violence armée et le pouls du terrain (Sébastien De Montigny , SPVM, Riguerre Antoine et Hassan Lif , représentants du comité stratégique)

10 h 05	<u>Présentation 3</u> : Présentation des résultats de la rencontre <i>Montréal sécuritaire pour les jeunes : Dialogue sur l'intervention en prévention de la violence</i> (Nadia Bastien , SDIS, Ville de Montréal)
10 h 25	<u>Présentation 4</u> : Meilleures pratiques en matière de violence armée (René-André Brisebois , Centre d'expertise de l'Institut universitaire jeunes en difficulté)
12 h 00	Fin de la première partie

Deuxième partie : Collaborer

Public invité : partenaires communautaires, municipaux et SPVM.

L'après-midi consistait en un volet de travail collaboratif avec des partenaires du milieu communautaire principalement, mais également certains acteurs du milieu municipal et des membres du SPVM.

Heure	Description
13 h 00	Présentation des thèmes de discussion (Ismael Sougou , SPVM)
13 h 20	<p><u>Échanges en sous-groupes autour des thèmes suivants :</u></p> <ol style="list-style-type: none"> Pistes de solutions applicables aux enjeux liés à la confidentialité et à l'échange d'information : <ul style="list-style-type: none"> Quelles pistes de solutions concrètes permettraient de résoudre les enjeux liés à la confidentialité et à l'échange d'information? Quelles pistes seraient à prioriser? Conditions d'une concertation durable basée sur un modèle de responsabilité partagée entre tous les acteurs (institutionnels, communautaires et politiques) : <ul style="list-style-type: none"> Comment définissez-vous les rôles et responsabilités des acteurs suivants : police, ville, communautaire, scolaire, santé et services sociaux? Qu'est-ce qui manque pour favoriser une concertation durable entre tous les acteurs? Application des meilleures pratiques en matière de prévention et d'intervention communautaire en violence armée chez les jeunes sur le territoire de la Ville de Montréal : <ul style="list-style-type: none"> Quelles pratiques ne sont pas encore en place et devraient l'être? À quelles conditions ces pratiques pourraient-elles être applicables en contexte montréalais?
15 h 20	Plénière de mise en commun
16 h 15	<p><u>Mot de fermeture et fin de la rencontre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Vincent Richer, Directeur adjoint, SPVM

Bilan de participation

La participation à la première journée du Forum était sur invitation. 201 personnes ont participé à la rencontre en matinée et 78 personnes en après-midi.

Appréciation de l'activité consultative

L'équipe de projet et d'animation a souligné l'écoute, la bienveillance lors des échanges et la volonté des personnes consultées de collaborer. Elle a également noté leur souhait que davantage de personnes soient incluses dans la discussion, et notamment les milieux scolaires, les services de santé et services sociaux, les jeunes et les parents.

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé à toutes les personnes ayant participé à la première journée du Forum. 81 personnes y ont répondu. On retient notamment que :

- 66 personnes sur 72 répondantes se sont dites « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec le fait qu'elles ont apprécié l'expérience de manière générale.
- 37 personnes sur 50 répondantes se sont dites « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec le fait que l'activité de discussion en sous-groupe leur a permis d'identifier des leviers de collaboration et de dégager des pistes de solutions concrètes.
- 55 personnes sur 70 répondantes se sont dites « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec le fait qu'elles ont le sentiment que ce Forum va permettre de poursuivre la réflexion collective sur la sécurité urbaine et de développer un modèle montréalais concerté qui mobilise l'ensemble des intervenantes et intervenants.

Le programme du 31 mars 2022

Public invité : partenaires institutionnels (milieux scolaire, policier, de la sécurité publique, de la justice, de la santé et des services sociaux, politique, municipal), partenaires stratégiques communautaires et directions de tables de quartier ciblées, personnes du milieu universitaire, comités de parents et praticiens. Des jeunes ayant participé à l'événement *Perspectives sur les violences armées : le regard des jeunes* (17 mars 2022) ont également été invités à participer.

La deuxième rencontre du Forum s'est tenue le 31 mars 2022 au Marché Bonsecours de Montréal. Plusieurs segments de la journée ont été retransmis en ligne. Les périodes de travail collaboratif sur le projet d'engagements se sont déroulées à huis clos. Cette journée visait à partager de l'information incontournable pour alimenter le travail collaboratif et à échanger autour d'un projet d'engagements qui avait été transmis aux personnes invitées à l'avance (voir [Annexe 1](#)). Ce document présentait une synthèse des recommandations d'actions concrètes à mettre en place pour lutter efficacement contre la violence armée, sur la base des travaux de la première journée du Forum.

Heure	Description
8 h 30	<p><u>Accueil et mots de bienvenue</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Valérie Plante, Mairesse de la Ville de Montréal et co-hôte de l'événement • Sylvain Caron, Directeur du SPVM et co-hôte de l'événement • Chantal Rouleau, Ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal • Marco Mendicino, Ministre fédéral de la Sécurité publique
9 h 00	La parole des jeunes (Abdellah Azzouz et Émile Tremblay) / voir Annexe 2
9 h 15	<u>Présentation 1</u> : Les réseaux sociaux au coeur de la cyberenquête (Maya Alieh , SPVM)
9 h 45	<u>Présentation 2</u> : L'échange d'information - une composante indispensable pour faciliter l'intervention de chaque acteur au bon moment (Benoît Robitaille et Simon Pérusse , SPVM)
10 h 35	<p><u>Travail collaboratif sur le projet d'engagements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Thème 1 : S'engager de manière durable et constante au sein de démarches de concertation • Thème 2 : Partager l'information utile en temps opportun pour anticiper la violence <p><u>Questions de consultation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhérez-vous à cet engagement? Pourquoi? • Comment votre organisation peut-elle concrétiser cet engagement? • Y a-t-il des projets communs concrets pour lesquels vous pouvez prendre le leadership, ou auxquels vous souhaitez collaborer? • Comment donner la parole aux jeunes et aux parents dans la concrétisation de cet engagement?
11 h 45	Plénière de mise en commun par thème
12 h 00	Dîner
13 h 00	<u>Présentation 3</u> : Les meilleures stratégies concertées pour lutter contre les violences armées (René-André Brisebois , Centre d'expertise de l'Institut universitaire jeunes en difficulté).
13 h 45	<p><u>Travail collaboratif sur le projet d'engagements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Thème 3 : Adopter et promouvoir une approche globale et intégrée de la violence armée basée sur les meilleures pratiques, former et outiller nos intervenantes et intervenants de tous les milieux en ce sens • Thème 4 : Prioriser les initiatives qui renforcent le sentiment d'appartenance au milieu de vie, la prévention et les interventions auprès de populations cibles et de jeunes à haut risque <p><u>Questions de consultation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhérez-vous à cet engagement? Pourquoi? • Comment votre organisation peut-elle concrétiser cet engagement? • Y a-t-il des projets communs concrets pour lesquels vous pouvez prendre le leadership, ou auxquels vous souhaitez collaborer? • Comment donner la parole aux jeunes et aux parents dans la concrétisation de cet engagement?
14 h 45	Plénière de mise en commun par thème
15 h 20	<p><u>Panel avec les grands témoins</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Stéphanie Gagnon, professeure, École nationale d'administration publique (ENAP)

-
- **René-André Brisebois**, Coordonnateur professionnel, Centre d'expertise de l'Institut universitaire des jeunes en difficulté, Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
 - **Rémi Boivin**, Professeur agrégé à l'École de criminologie de l'Université de Montréal (UdeM)
 - **Robert Paris**, Directeur général de PACT de rue
 - **Paul Evra**, Directeur général du Centre Lasallien Saint-Michel
-

16 h 00 Prise de parole de l'audience

Mots de fermeture et fin de la rencontre

- 16 h 15**
- **Louis Morneau**, Sous-ministre associé à la Direction générale des affaires policières au Ministère de la Sécurité publique du Québec
 - **Vincent Richer**, Directeur adjoint, SPVM
-

Bilan de participation

La participation à la deuxième journée du Forum était sur invitation. Environ 130 personnes ont participé à la rencontre. Par ailleurs, les segments de la journée retransmis en ligne ont été suivis par plusieurs centaines de personnes, atteignant un pic de plus de 500 connexions en matinée.

Appréciation de l'activité consultative

L'équipe de projet et d'animation a souligné le vif intérêt des personnes participantes à prendre part au Forum, rare opportunité pour elles de se réunir entre partenaires de secteurs d'activités variés. Elle a également noté la difficulté pour les participantes et participants de prendre des engagements organisationnels sur place ou de prendre un leadership clair quant à des projets concrets pour lutter contre la violence armée à Montréal. Toutefois, plusieurs engagements ont été reçus à la suite du Forum et permettront très certainement de faire avancer la démarche.

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé à toutes les personnes ayant participé à la deuxième journée du Forum. 52 personnes y ont répondu. On retient notamment que :

- 51 personnes sur 52 répondantes se sont dites « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec le fait qu'elles ont apprécié l'expérience de manière générale.
- 52 personnes sur 52 répondantes se sont dites « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec le fait que les présentations de la journée ont correspondu à leurs attentes.
- 51 personnes sur 52 répondantes se sont dites « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec le fait qu'elles ont le sentiment que ce Forum a favorisé la communication entre les partenaires institutionnels et communautaires qui travaillent auprès de la jeunesse montréalaise.

- 47 personnes sur 52 répondantes se sont dites « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec le fait qu'elles ont le sentiment que ce Forum a permis d'identifier des priorités de collaboration et d'initier la prise d'engagements.
- 46 personnes sur 52 répondantes se sont dites « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord » avec le fait qu'elles ont le sentiment que ce Forum va permettre de développer un modèle montréalais concerté qui mobilise l'ensemble des intervenants.

Des commentaires ont été recueillis sur la nécessité de préciser les prochaines étapes du Forum, de réitérer l'exercice à intervalles réguliers, de réunir davantage de milieux et des perspectives plus diversifiées aux prochaines rencontres, d'approfondir la collaboration entre les acteurs, ainsi que de travailler sur la mise en place d'actions plus concrètes.

Analyse et rédaction du rapport

Pour rédiger cette synthèse, l'INM a procédé à l'analyse des résultats des échanges du jeudi 24 février 2022 et du jeudi 31 mars 2022. Ces résultats ont été fusionnés dans la mesure où les échanges se sont révélés très convergents. La synthèse est structurée à partir des quatre grands engagements qui ont émergé des travaux et qui ont suscité l'adhésion des participantes et des participants.

Dans le processus d'analyse, ont été considérées tant la récurrence des opinions émises que la clarté de l'argumentation et des informations fournies pour déterminer l'importance à accorder aux différents points de vue. Des tableaux synthétisent les échanges menés sur chaque thème, d'abord à partir de constats partagés puis à travers des actions concrètes pouvant servir de feuilles de route pour la suite. Des citations ont été choisies et incluses dans la synthèse pour leur valeur illustrative et représentative des propos échangés.

L'INM n'a pas vérifié si les commentaires des personnes consultées s'appuyaient sur des données scientifiques à jour ni n'en a fait une évaluation factuelle. De même, il ne nous appartenait pas de porter un jugement sur la pertinence des commentaires émis, mais plutôt d'en faire la synthèse tout en faisant ressortir les principales tendances.

La participation aux activités étant sur invitation, les résultats représentent l'opinion des personnes s'étant exprimées et ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population.



PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Engagement 1 : S'engager de manière durable et constante au sein de démarches de concertation

Description : Des lieux de concertation existent, mais des acteurs manquent à la table. Une concertation durable exige une présence constante des représentantes et représentants de la Ville, des centres de services scolaires, des CISSS et CIUSSS, du SPVM, en plus des acteurs communautaires. Les lieux de concertation ont le pouvoir de devenir le cœur décisionnel d'un quartier pour établir les priorités, faire du référencement entre les services et partager de l'information.

Les participantes et participants qualifient la concertation et la collaboration actuelle de « complexe », « balbutiante », « en progression », « inégale », tout en précisant qu'elle peut être « exemplaire » et « réussie » dans plusieurs quartiers.

Les personnes consultées adhèrent de façon unanime à cet engagement de concertation et elles partagent globalement l'idée que la sécurité des jeunes relève d'une « responsabilité partagée ».

Elles ont notamment abordé des questions relatives aux types d'acteurs à réunir, aux conditions à promouvoir et aux mécanismes à développer afin de favoriser la confiance entre les acteurs, le respect mutuel de chacun, l'écoute et la participation de toutes et tous.

Les personnes consultées se sont accordées sur différents constats concernant la concertation actuelle. Face à ces constats, plusieurs actions globales ont été mises de l'avant. Des mesures plus spécifiques ont également été identifiées afin d'opérationnaliser ces actions. Les propos des participantes et participants sont résumés dans les trois parties suivantes.

1.1. Constats partagés

Une concertation encore inégale	<ul style="list-style-type: none">Plusieurs personnes partagent l'idée que les mécanismes de communication et de concertation sont relativement bien développés au Québec.
----------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> ● En ce sens, plusieurs insistent sur l'existence de tables de concertation, de tables de développement social ou encore de mécanismes de consultation qui fonctionnent, permettent la discussion entre différents acteurs et peuvent servir d'inspiration pour la mise en place de démarches de concertation sur le thème de la violence commise et subie chez les jeunes. ● Toutefois, les personnes participantes regrettent le fait que le passage aux actions concertées soit plus difficile à concrétiser. ● Plusieurs décrivent en effet des relations compétitives, une volonté des acteurs de protéger leurs prérogatives et un travail en silo. ● Dès lors, si la collaboration est en pleine construction, elle reste toutefois très inégale, au sein du milieu communautaire, au sein du milieu institutionnel et entre ces deux milieux. ● De plus, quelques personnes insistent sur le fait que la violence armée reste un sujet relativement nouveau et peu abordé dans le cadre des concertations existantes, d'où le fait que plusieurs acteurs ne se connaissent pas encore et ne savent pas comment faire face à cet enjeu. ● Plusieurs personnes dénoncent un manque de financement et de durabilité des projets, empêchant de prendre part activement à des processus de concertation. Cela a notamment été soulevé par les acteurs du milieu communautaire, mais également par le milieu scolaire. ● Quelques personnes soulèvent plutôt le besoin de travailler autrement avec l'argent disponible et sur la base des meilleures pratiques connues.
<p>Le manque d'acteurs autour de la table</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les personnes consultées regrettent que plusieurs acteurs, pourtant incontournables sur la question des violences juvéniles, ne soient pas systématiquement présents sur les tables de concertation. Sont notamment ciblés les CISSS et CIUSSS, les centres de services scolaires et le SPVM. ● Plusieurs sous-groupes mentionnent également l'absence du point de vue des jeunes et des parents au sein des mécanismes de concertation. ● Quelques personnes nomment des difficultés à faire respecter des orientations communes par tous les acteurs. ● Plusieurs reconnaissent des déséquilibres entre les acteurs, et notamment un manque de reconnaissance et d'écoute des acteurs communautaires présents sur le terrain.

Une concertation encore inégale



Il faudrait que chacun des acteurs se rattache à sa mission. Il existe des relations de pouvoir et le communautaire est souvent mis de côté, donc il n'y a pas de concertation à égalité. Selon moi, les enjeux ne sont pas compris de la même manière par tout le monde. Quel est le bien commun qui pourrait nous fédérer ?



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.



Cet engagement doit s'inspirer et partir de ce qui existe déjà. Il y a de bons exemples de concertations réussies à Montréal-Nord et dans les quartiers Saint-Léonard, Anjou et Saint-Michel qu'on appelle les tables de sécurité urbaine. [...] D'où la nécessité d'avoir un portrait global des tables de concertation à Montréal pour partir de ce qui existe déjà.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.



La question n'est pas d'adhérer à la concertation ou pas, puisqu'on le fait déjà. C'est la raison d'être de plusieurs d'entre nous. On doit plutôt réfléchir à comment se concerter, soit les types de concertation possibles et les résultats souhaités. Aujourd'hui, on ne se connaît plus, il y a une méconnaissance des acteurs concernés par la problématique, les circuits courts n'existent plus.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.

Le manque d'acteurs autour de la table



Les établissements scolaires sont les grands absents de la concertation. Ils en ont déjà plein leur assiette et il est difficile de les pointer du doigt. Mais ils doivent investir ce rôle. Ils doivent être au centre des démarches de concertation, c'est le principal milieu de vie des jeunes ! Il faut trouver un moyen de les amener autour de la table.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.

1.2. Actions concrètes à mettre en place

S'accorder autour d'un projet commun de responsabilité partagée	<ul style="list-style-type: none">● Structurer la concertation avec tous les acteurs : les services policiers, les services de santé et services sociaux, dont les services de protection de la jeunesse, les écoles et les centres de services scolaires, les organismes communautaires et les acteurs de terrain, les arrondissements.● Développer la compréhension commune des rôles et responsabilités de chacun afin de respecter les mandats et expertises, ainsi que de réinstaurer et de cultiver une relation de confiance entre les partenaires.● Associer les jeunes et les parents afin de leur permettre de prendre part à la concertation et de mieux comprendre les réalités du terrain.<ul style="list-style-type: none">○ Développer des stratégies de mobilisation pour intéresser les jeunes et leurs parents à la concertation (hackathons, capsules vidéo éducatives, activités à des horaires leur permettant de participer, occupation plus marquée de l'espace public par les intervenants, etc.).○ Prévoir la possibilité d'offrir une compensation financière aux jeunes qui participent aux tables de concertation.○ Changer l'approche paternaliste ou moralisatrice à l'encontre des jeunes et leur offrir la possibilité de participer activement aux initiatives de concertation.● Construire la concertation autour d'acteurs permanents, tout en facilitant l'implication d'acteurs ponctuels.<ul style="list-style-type: none">○ Prévoir la possibilité pour d'autres types d'acteurs intéressés de prendre part à la concertation, et miser sur la présence de pairs aidants capables d'apporter des savoirs expérientiels à la discussion.● S'inspirer des mécanismes existants de concertation, les faire connaître davantage, notamment en établissant un portrait global des mécanismes existants, et les bonifier.● Définir l'échelle appropriée de la concertation :<ul style="list-style-type: none">○ Pan-montréalaise ?○ Par arrondissement ?○ Par quartier ?○ Des participantes et des participants ont imaginé la création de tables de concertation locales dédiées aux enjeux de violence commise et subie par les jeunes (au sens large) pour chacun des arrondissements de la Ville, ainsi que d'une table de concertation à l'échelle métropolitaine.● Définir la régularité des rencontres de concertation afin d'éviter la surconcertation, la concertation sans but défini et à visée trop large.
------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> ● Annualiser ou biannualiser la tenue d'un Forum montréalais sur la violence armée chez les jeunes. ● Prévoir des espaces de concertation spécialisés et délimités dans le temps pour des cas et sujets ciblés. ● Définir les rôles de chacun et des objectifs clairs, dont la rédaction et la diffusion de protocoles de partage d'informations (voir Thème 2). ● Établir des ententes de services pour permettre de développer le référencement des jeunes entre les organisations. ● Faire de l'éducation à la concertation auprès de tous les acteurs. ● S'interroger sur le rôle des ministères provinciaux ainsi que sur le rôle des compagnies privées dont les produits influencent les jeunes, dans un modèle de responsabilité partagée.
<p>S'engager de manière durable et constante au sein de démarches de concertation et définir les mécanismes manquants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● S'accorder sur un acteur capable d'assurer le leadership ou la coordination de la concertation. <ul style="list-style-type: none"> ○ Aucun acteur présent ne s'est formellement proposé pour assurer le leadership de cette concertation. Toutefois, des suggestions ont été émises sur ce sujet : <ul style="list-style-type: none"> ■ Quelques personnes ont suggéré que ce leadership soit assuré par la Ville (par exemple, à travers le Service de la diversité et de l'inclusion sociale), alors que d'autres ont souhaité que ce rôle soit plutôt assuré par les tables de quartier et le milieu communautaire. À mi-chemin entre ces deux visions, des personnes ont suggéré la possibilité d'avoir un co-leadership, entre acteurs municipaux et communautaires, dans une vision de gouvernance collaborative. ■ Des personnes consultées ont manifesté une volonté que ce leadership soit assuré par un acteur ayant une connaissance forte du terrain. ■ Des voix très minoritaires ont parlé de faire porter le leadership de la concertation au SPVM, proposition à laquelle plusieurs personnes s'opposent. ○ Quelques personnes parlent de cibler des agents pivots capables de coordonner les différents intervenants. ○ Elles ont également insisté sur l'importance de prévoir un financement spécifique à destination de l'acteur qui prendra le leadership de la concertation. ● Mettre en place un comité ou un « cœur décisionnel » qui réunit les directions des organisations et qui soit capable d'assumer la responsabilité des engagements, de diffuser et de faire appliquer les décisions auprès de leurs équipes.

	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer des cellules de crise sur le modèle de ce qui se fait en violence conjugale, en itinérance, en violence sexuelle ou en protection de la jeunesse afin de traiter des enjeux les plus urgents. La présentation la deuxième journée du Forum de René-André Brisebois du Centre d'expertise de l'IUJD qui abordait la question des hubs sociaux a intéressé plusieurs personnes qui y voient un modèle intéressant à mettre en œuvre. ● Développer les espaces et les outils de communication entre les acteurs pour faciliter les échanges et les circuits courts entre les partenaires afin d'engager le dialogue plus rapidement et plus directement. <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelques personnes parlent de mettre en place des « espaces cliniques de discussion », des « comités cliniques » ou encore des espaces de « soutien clinique », à l'image des lieux de concertation en santé pour mobiliser plusieurs professionnels dans la réalisation d'un diagnostic ou pour le choix d'un traitement. ○ Sur ce point, des personnes parlent d'identifier et d'avoir recours à un réseau d'experts sur les thématiques abordées lors des concertations. ● Commencer par la mise en place d'actions concertées sur le court terme afin d'apprendre à travailler ensemble, sur des besoins urgents, et en prenant appui sur des modèles de concertation qui fonctionnent, puis développer des mécanismes plus pérennes. ● Financer la concertation, dont l'acteur principal qui en assure le leadership, mais également les parties prenantes qui s'y impliquent activement. ● Freiner le roulement de personnel afin de maintenir des relations interpersonnelles basées sur la confiance entre les acteurs et un suivi stable dans le temps. ● Assurer un suivi temporel et qualitatif des objectifs et engagements liés à la concertation.
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

S'accorder autour d'un projet commun de responsabilité partagée



Au-delà de la Ville, mon organisme collabore aussi avec un poste de quartier du SPVM. La sécurité est une responsabilité partagée. On est conscients de ça. Il y a des comités et des organismes qui se réunissent en petits groupes. On a des rencontres de mise à jour sur les réalités de terrain. La collaboration fait partie de notre démarche et ça doit continuer pour trouver des solutions pérennes aux problèmes que traversent nos communautés.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.

《 *La concertation doit prévoir des membres permanents qui travaillent sur les enjeux quotidiens du jeune et qui apportent un regard à 360° de sa vie, des membres invités selon les thématiques abordées, mais aussi d'autres personnes comme les victimes de la violence armée.* 》

- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.

《 *Pour favoriser la concertation, c'est important d'avoir une intention commune et d'avoir des personnes qui ont un but commun. Les canaux de communication se doivent d'être très ouverts et les objectifs doivent être partagés. Il faut avoir les bonnes personnes autour de la table. Et puis, il faut un leadership dans la concertation qui doit être capable de rallier les gens.* 》

- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.

S'engager de manière durable et constante au sein de démarches de concertation et définir les mécanismes manquants

《 *I see some distress with the institutions, the police, and youth protection... We have to open discussion with them too. There is a lot of positive work with sociocom police officers. It seems to work. That could be a model we can use, having a person whose role is to facilitate conversation between all.* 》

- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.

《 *Pour un projet à Saint-Léonard, on a mis en place un comité de suivi. On s'est dit que devaient siéger sur cette table des acteurs décisionnels. On a mis des directions d'organismes, la direction du réseau des services scolaires, etc. Quand des orientations ou des décisions sont prises, il faut que ça percole partout dans les organisations. Parfois de l'information se perd. Avoir un cœur décisionnel a permis de lever certains de ces obstacles.* 》

- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.

《 *Il faut reconnaître le travail déjà réalisé par le milieu communautaire par rapport à la concertation via un financement pérenne pour stabiliser et assurer des ressources, notamment humaines, et en faisant confiance aux solutions qu'il apporte.* 》

- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.



Il y a un problème de leadership en ce qui concerne la concertation autour de cette problématique. Tout le monde se passe la puck et dit que ce n'est pas sa responsabilité. Il faudrait clarifier cette notion de leadership dans l'engagement, sinon personne ne va en prendre la responsabilité. Pourquoi ne pas mettre en place des mécanismes de co-leadership ?



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.

1.3. Rôles et responsabilités des différents acteurs

Plusieurs personnes ont fait part de difficultés à nommer précisément les rôles et responsabilités de chacun, tout en insistant sur leur complémentarité. Quelques sous-groupes lors de la première journée du Forum se sont néanmoins prêtés à l'exercice d'identification et de définition des rôles et responsabilités de différents acteurs, dont la police, la Ville, le milieu communautaire, le système scolaire, les services de santé et services sociaux.

<p>Police</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Participer au maintien d'un environnement sécuritaire et faire appliquer la loi. ● Assurer la collaboration avec les autorités aux frontières pour empêcher l'entrée des armes à feu sur le territoire. ● Participer à la prévention de la violence sur le terrain par l'entremise des ressources de proximité comme les agents sociocommunautaires, à titre d'exemple. ● Concernant les agents de développement communautaire : créer des liens entre les postes de quartier et les organismes, les écoles, les intervenants et les usagers. ● Informer la population sur les lois et les devoirs des citoyens. ● Sensibiliser la population et les partenaires quant à ses rôles et responsabilités. ● Siéger à des tables de concertation et y participer activement.
<p>Ville</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer des environnements sécuritaires pour les jeunes et la population en général. ● Développer et faciliter l'accès des jeunes à des espaces de vie. ● Sensibiliser les jeunes quant à leurs droits et devoirs et quant au fonctionnement de la police. ● Développer des programmes financés pour le milieu communautaire et des politiques publiques en matière de sécurité des jeunes. ● Communiquer sur les actions développées. ● Faire pression auprès des gouvernements pour réduire la circulation des armes à feu.

	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et diffuser, en lien avec les autres acteurs, dont la santé publique, des portraits de sécurité urbaine périodiques. • Favoriser l'échange d'information entre les milieux, et notamment entre les arrondissements. • Asseoir davantage de partenaires autour d'enjeux en lien avec la violence armée chez les jeunes. • Siéger à des tables de concertation et y participer activement.
Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Agir comme le premier point d'ancrage dans la communauté pour les jeunes. • Faire le pont entre les individus, la communauté et les autres partenaires. • Assurer un filet de sécurité autour des jeunes et favoriser les référencement avec les autres organisations. • Offrir une stabilité des intervenants pour un accompagnement durable. • Intégrer des pairs aidants et du savoir expérientiel dans l'effort de concertation. • Maintenir des relations de confiance avec ses publics. • Siéger à des tables de concertation et y participer activement.
Scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • S'ouvrir à l'action concertée avec les autres partenaires de différents secteurs d'activités. • Référer des jeunes aux organismes communautaires. • Ouvrir les écoles à une diversité de partenaires pour mieux identifier, sensibiliser et accompagner les jeunes sur des enjeux prioritaires qui les touchent. • Associer les parents dans une relation forte d'accompagnement des jeunes et de prévention de la violence. • Développer les initiatives d'éducation citoyenne en lien avec le milieu communautaire. • Siéger à des tables de concertation et y participer activement.
Santé et services sociaux	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire les inégalités de services en matière de soins de santé, en particulier pour les jeunes à risque. • Faciliter l'accès rapide aux ressources requises pour soutenir les jeunes à risque. • Siéger à des tables de concertation et y participer activement.

Engagement 2 : Partager l'information utile en temps opportun pour anticiper la violence

Description : Dans plusieurs cas, des signaux permettent d'anticiper et de désamorcer des situations de violence armée. Sans compromettre la sécurité des intervenantes et intervenants, une meilleure circulation de l'information doit miser sur une bonne compréhension des rôles (police, communautaire, etc.) et sur la consolidation de la confiance entre les différents intervenants qui œuvrent à l'échelle d'un quartier. La stabilité des individus en fonction, la réciprocité du partage d'information entre les acteurs, le choix de l'information pertinente (parfois de nature contextuelle plutôt que nominative), l'acquisition du consentement des jeunes et des parents, les protocoles d'échanges, sont autant de pistes à suivre pour agir tôt et intervenir avant une escalade de la violence.

Élément central du « filet de sécurité » à déployer autour des jeunes et de la collaboration nécessaire entre tous les acteurs travaillant en prévention de la violence (voir [Engagement 1](#)), l'enjeu du partage d'information n'en reste pas moins un sujet de tension dans la mesure où différents défis de confiance, de sécurité et de respect des lois s'entrecroisent.

Si les personnes consultées adhèrent à cet engagement de partage de l'information qu'elles qualifient d'« incontournable », elles insistent pour que des balises claires soient posées et que les jeunes et leurs familles soient plus largement associés à la circulation de l'information les concernant.

Les personnes consultées ont partagé différents constats en lien avec la confidentialité et le partage de l'information. Face à ces constats, plusieurs actions globales ont été mises de l'avant. Des mesures plus spécifiques ont également été identifiées afin d'opérationnaliser ces actions. Les propos des participantes et participants sont résumés dans les deux parties suivantes.

2.1. Constats partagés

Les difficultés à échanger de l'information	<ul style="list-style-type: none">• Différentes lois comme la <i>Loi d'accès à l'information</i>, la <i>Loi sur l'instruction publique</i> et la <i>Loi sur les services sociaux</i> peuvent s'avérer très restrictives en matière de partage d'information.• Chaque ordre professionnel a ses propres règles de confidentialité et sa propre culture organisationnelle, ce qui peut s'avérer compliqué pour partager de l'information.• Quelques organismes ont des protocoles ciblés d'échange d'information, mais cela est souvent très limité.
----------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> ● Plusieurs personnes font part d'une incompréhension des règles applicables en matière de confidentialité, de consentement et d'échange d'information. ● Des personnes soulignent un manque global de confiance entre plusieurs acteurs qui travaillent en silo ainsi qu'une certaine « frilosité » à partager de l'information, particulièrement en ce qui a trait à la violence armée. <ul style="list-style-type: none"> ○ Quelques personnes soulignent notamment le besoin de rétablir le lien de confiance entre la police et la communauté. ● Il existe relativement peu de canaux de communication pour partager de l'information sensible entre les différents acteurs et partenaires. Plusieurs personnes insistent toutefois sur le fait que les partenaires de certains quartiers semblent mieux organisés en la matière (sont notamment cités les arrondissements Saint-Léonard et Montréal-Nord). ● Les personnes consultées dénoncent un manque de financement et de durabilité des projets, empêchant la stabilité des acteurs en poste et la participation active à des processus de collaboration et d'échange d'information de façon plus continue. ● Plusieurs soulignent la difficulté de certains acteurs à être représentés d'une seule voix (comme le milieu communautaire par exemple), ce qui peut rendre plus compliquée la prise d'engagements relatifs à l'échange d'information.
<p>Les risques soulevés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● La relation des organismes et intervenants de terrain avec les jeunes repose sur la confiance. Il est donc primordial de s'assurer du maintien de ce lien de confiance avec les jeunes et de faire un travail sur leur consentement au partage d'informations. ● Plusieurs insistent sur les risques en termes de sécurité personnelle et organisationnelle que doivent prendre des intervenants (voire des citoyennes et citoyens) qui partagent de l'information. ● Plusieurs personnes provenant du milieu communautaire signalent ne pas souhaiter s'engager dans un processus de partage d'informations qui pourrait occasionner la judiciarisation des jeunes et ne servirait pas avant tout à assurer l'accompagnement des jeunes. ● Des personnes ont souligné les risques relatifs au fait de « cibler [des informations concernant] uniquement certaines catégories de personnes, notamment les groupes racisés », ce qui pourrait avoir pour conséquence, selon elles, d'intensifier le profilage racial, les discriminations et la marginalisation.

<p>Les effets du manque d'information sur l'accompagnement des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les personnes consultées avancent que, dans leur travail quotidien, le manque d'information : <ul style="list-style-type: none"> ○ Peut être un obstacle dans l'accompagnement des jeunes; ○ Peut empêcher les approches locales et ciblées vers certains quartiers et certains jeunes, au profit d'approches plus universelles qui se révèlent moins efficaces dans le cadre de la violence armée; ○ Peut conduire à perdre le suivi de jeunes à risque, notamment du fait du manque de circulation de l'information entre les régions et au sein même de Montréal.
<p>Le besoin de décloisonner certaines informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Les personnes consultées font part d'un besoin réciproque de décloisonner certaines informations pour mieux accompagner, prévenir la violence et éviter la judiciarisation. ● Le milieu communautaire souhaite : <ul style="list-style-type: none"> ○ Accroître le partage d'information entre les organismes communautaires ainsi qu'avec les autres acteurs afin d'assurer « un filet de sécurité » autour des jeunes; ○ Que le SPVM leur partage davantage d'informations afin de mieux comprendre la situation actuelle, de mieux cibler l'accompagnement et d'assurer leur mission de prévention de la violence auprès des jeunes. ● Le SPVM souhaite que les intervenants et le milieu communautaire partagent davantage d'informations pour prévenir des situations de violence et pour mieux cibler ses interventions. ● Les informations pouvant être recueillies par les écoles ont également été citées par les personnes consultées comme pouvant être très précieuses et pourtant très difficiles d'accès.

Les difficultés à échanger de l'information



Pour faire une intervention, il faut plusieurs intervenants. C'est ce concept que tout le monde doit comprendre. Si un jeune est référé à deux programmes différents, ces deux équipes peuvent avoir des informations différentes. L'une peut avoir des informations sur sa vie dans la rue et l'autre sur sa vie de famille. Sans coordination, on échappe ce jeune, car on n'a pas toute l'information disponible, alors que si on se parlait, on pourrait mieux le conseiller et l'aider.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.



Le lien de confiance pour partager de l'information se développe souvent dans le milieu communautaire. Or, il y a un taux de roulement élevé de personnel dans les organismes communautaires. Et puis, si l'intervenant du communautaire discute avec la police, le lien de confiance est "grillé". Il arrive qu'une situation soit bien connue, mais que personne n'ose parler... Personne ne parle et ainsi la situation se reproduit.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.

Les risques soulevés



Je suis dans un quartier chaud et, parfois, l'échange d'informations peut nuire à mon travail. Par exemple, si j'essaie de créer un lien avec mon jeune qui fréquente un gang, faut pas que j'aie l'air de quelqu'un qui pourrait donner ses infos à la police.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.



L'éléphant dans la pièce, c'est le fait que le lien de confiance entre la police et la communauté est brisé. On ne transmet de l'information que si la confiance est au rendez-vous. Et puis, quand on parle d'information, il faut souligner la potentialité de sur signalement des enfants racisés.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.

Le besoin de décroiser certaines informations



Un jeune qu'on arrête dès la sixième année, on l'arrête pour des méfaits ou des incivilités à la limite de la délinquance. Au fil des années, ce jeune a grandi là-dedans. L'école est au courant, mais ça passe. La police est au courant, mais ça passe. Le parent est-il au courant ? Et puis, cet enfant-là, on l'arrête trois, quatre ou cinq ans plus tard. Et tout le monde dit : "on le connaissait...". Tout le monde le connaît, mais personne ne sait que tout le monde le connaît. En tant qu'intervenant, qu'est-ce qu'on peut faire en amont ? Est-ce qu'on travaille vraiment ensemble ?



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.

2.2. Actions concrètes à mettre en place

Définir un projet commun et des mécanismes d'échange d'information	<ul style="list-style-type: none">● S'accorder sur un projet commun et collectif qui inclut les services policiers, les services de santé et services sociaux, dont les services de protection de la jeunesse, les écoles et les commissions scolaires, les organismes communautaires, les arrondissements.● Formaliser ce projet commun d'échange d'information à travers un « protocole d'entente », une « charte de collaboration » ou encore un « plan de travail de confidentialité » qui précise certaines balises, dont un mode de fonctionnement et un modèle de partage d'information.● Se doter d'objectifs communs réalistes.● Définir l'échelle de ce projet commun :<ul style="list-style-type: none">○ Pan-montréalaise ?○ Par arrondissement ?○ Par quartier ?● Prévoir la possibilité de distinguer différents niveaux de partage, dont un projet global (permettant de centraliser certaines informations) et plusieurs projets locaux ciblés (à travers des comités cliniques intersectoriels par quartier, par exemple).● Créer des espaces de concertation (à l'image des hubs sociaux) entre différents acteurs pour permettre aux intervenants de se partager de l'information et de traiter les situations au cas par cas (voir Thème 1).● S'appuyer sur des mécanismes existants d'échange d'information ayant fait leurs preuves en matière d'itinérance, de violence sexuelle ou de violence conjugale.● Développer des mécanismes de collaboration permettant le référencement des jeunes à des organismes ciblés (ex. un organisme qui accompagne un jeune en situation d'itinérance), en complément de l'échange direct d'information entre tous les partenaires.
---------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>S'accorder sur les informations pouvant être partagées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer une compréhension commune des cadres juridiques, des codes éthiques et des règles de chacun en matière de confidentialité, de consentement et d'échange d'information. ● Demander à chaque organisation d'identifier l'information qu'elle est en droit de partager, mais qui n'est peut-être pas souhaitable, et soulever les informations qu'il serait pertinent de partager dans un cadre précis de la loi mais qui n'y sont pas prévues actuellement. ● Prévoir une gradation qualitative et temporelle des informations pouvant être partagées en fonction des risques encourus et du niveau d'urgence. <ul style="list-style-type: none"> ○ Selon des participantes et participants, ce travail devrait permettre de définir les notions « d'information utile » et de « temps opportun » contenues dans l'engagement. ● Privilégier le partage d'informations contextuelles et anonymes (notamment de données statistiques) plutôt que le partage d'informations individuelles. ● Sensibiliser tous les acteurs prenant part à l'échange d'informations au risque de « sursignaler les enfants racisés ». ● Simplifier les fiches de transfert d'information afin de faciliter leur utilisation.
<p>Associer les jeunes et leurs familles à la circulation de l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Associer les parents et les jeunes dans une relation de confiance et d'accompagnement pour le partage d'informations. ● Sensibiliser les jeunes et leurs parents au consentement et aux paramètres de la confidentialité, et définir ensemble ce qu'ils sont prêts à partager. <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer des outils de communication en plusieurs langues et sur différentes plateformes, notamment en ligne. ○ Augmenter la visibilité d'organisations permettant de faire des signalements anonymes comme Info-Crime Montréal et démystifier le rôle de telles plateformes. ○ Faire un travail de sensibilisation spécifique à destination des familles immigrantes. ○ Sensibiliser et associer les familles, les associations de parents, les leaders religieux, etc. ● S'assurer du consentement des jeunes et de leurs parents, lorsque cela est possible, et réfléchir à la mise à disposition d'outils permettant de formaliser ce consentement (formulaire ou autre mécanisme à déterminer). ● Proposer un accompagnement ou des référencement au-delà du partage d'information et montrer aux jeunes les bénéfices de faire circuler certaines informations les concernant, grâce à des perspectives de réhabilitation.

	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire un travail d'éducation à la citoyenneté concernant les rôles et devoirs de chacun. <ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibiliser les jeunes à ces questions (responsabilités pénales et criminelles, droits, ressources de confiance disponibles, etc.) à l'occasion de rencontres dans les écoles. ● Valoriser le rôle des agents pivots et d'équipes multidisciplinaires (psychologues, psychoéducateurs, conseillers d'orientation, etc.) dans les écoles pour assurer la circulation de l'information entre les familles, l'école et le milieu communautaire (projets École-Famille-Communauté). <ul style="list-style-type: none"> ○ Plusieurs personnes ont parlé de la présence de policiers-éducateurs dans certaines écoles permettant de faire le pont entre les différents intervenants. ● Développer des mécanismes pour rejoindre les enfants aux parcours atypiques ou non traditionnels (qui ne seraient plus scolarisés, par exemple).
<p>Assurer la sécurité des intervenants</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● S'assurer de la protection et de la sécurité des intervenantes et intervenants qui partagent de l'information. ● Travailler contre l'intimidation et contre les représailles à l'encontre des organismes (ainsi qu'à l'encontre des citoyennes et citoyens) qui collaborent avec la police. <ul style="list-style-type: none"> ○ Des personnes parlent de la mise en œuvre d'un plan de lutte contre l'intimidation. ● Établir les canaux de partage d'information avec les directions d'organismes plutôt qu'avec les intervenants de terrain pour éviter les représailles et le bris de confiance. ● S'appuyer sur des mécanismes d'action collective (comme un comité par exemple) afin d'éviter que la décision du partage d'information repose sur une seule personne intervenante.

Définir un projet commun et des mécanismes d'échange d'information



Il y a des étapes dans le projet commun. Il faut d'abord travailler sur un mécanisme pour instaurer la confiance entre les partenaires. Pour ça, il faut assurer un respect mutuel des rôles de chacun. Nos rôles sont différents, mais nos objectifs sont les mêmes. Ensuite, on pourra mettre en place une charte de collaboration et de partage d'information.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.



Les hubs pourraient être développés comme des lieux de partage d'information.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.

S'accorder sur les informations pouvant être partagées



La confidentialité, c'est pas tout ou rien. Il peut y avoir une levée de confidentialité sur certains renseignements, sans révéler toute l'information d'un jeune. On peut aller chercher des compromis. Il faut se poser des questions : Quelles informations partager ? Avec qui la partager ? Quelles sont les options possibles si on ne veut pas tout dire ? Partager de l'information, ça doit permettre de servir les jeunes. C'est à partir de ça qu'on pourra décroiser l'information.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.



Une information utile, c'est pas toujours une information individuelle. Ça peut être aussi une information de contexte. Et puis, une information peut paraître banale, mais le cumul peut être révélateur.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.

Associer les jeunes et leurs familles à la circulation de l'information



Il faut que toutes les parties soient conscientes de ce que ça implique de faire circuler de l'information. S'ils comprennent, le jeune et ses parents peuvent ensuite accepter l'accompagnement. Il faut de la confiance parce que souvent, les parents ont peur de se présenter à la police. Souvent on entend : "ça reste entre nous, on ne veut pas que les autres le sachent". On doit faire en sorte que l'enfant et ses parents comprennent ce que l'on va partager et les risques qui y sont associés.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.



Les personnes concernées doivent être au centre des processus décisionnels en lien avec le partage d'information. Il faut que ce soit des postures assumées. Si on intègre des jeunes dans ces processus, il faut que les outputs soient clairement identifiés.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.

Assurer la sécurité des intervenants



La sécurité des intervenants est très importante. Lorsqu'il y a une situation d'escalade, notre protocole à l'interne, c'est de faire remonter l'information à la direction et c'est elle qui s'organise pour faire le pont avec la police. On ne veut pas que les intervenants le fassent pour préserver leur sécurité et le lien de confiance avec les jeunes.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.



Il y a un danger d'intimidation pour ceux qui dénoncent. Un citoyen ou un intervenant peuvent facilement être identifiables. Il faut un plan ou un programme de sensibilisation à l'intimidation.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.

Engagement 3 : Adopter et promouvoir une approche de prévention globale et intégrée de la violence armée basée sur les meilleures pratiques, former et outiller nos intervenantes et intervenants en ce sens

Description : La recherche démontre que les stratégies efficaces pour prévenir la criminalité et la violence combinent des interventions auprès des enfants/adolescentes et adolescents; auprès des parents/familles; dans les milieux scolaires; dans l'approche policière; dans le système sociojudiciaire; et communautaires. Pour concrétiser un modèle montréalais d'intervention, les partenaires des différents milieux doivent comprendre les pratiques efficaces et investir les ressources requises pour les mettre en œuvre dans les meilleurs délais.

Afin d'alimenter les discussions sur les meilleures pratiques, les participantes et les participants ont pu se référer aux différentes présentations du Forum. Parmi ces présentations, celles sur les stratégies efficaces pour prévenir les violences armées (première journée et deuxième journée du Forum) ainsi que celle sur les réseaux sociaux au cœur de la cyberenquête (deuxième journée du Forum) ont particulièrement attiré l'attention des participantes et participants.

Les personnes consultées adhèrent dans l'ensemble à cet engagement et démontrent un appétit pour avoir un accès accru et durable à de l'information et de la formation sur les meilleures pratiques.

Toutefois, plusieurs estiment être « peu préparées », voire « dépassées par les événements », et ont largement insisté sur le manque de financement pérenne, le roulement de personnel ou encore le besoin de reconnaissance de différents milieux, dont le milieu communautaire et le milieu scolaire. Parmi les freins également soulevés, des personnes ont insisté sur les difficultés qu'elles rencontrent pour avoir accès à des ressources reconnues, vulgarisées et basées sur les meilleures pratiques, ainsi qu'à de la formation.

Les participants ont dit partager les constats, et apprécier les analyses et approches présentées par le Centre d'expertise de l'IUJD, qui peuvent servir de base solide à un modèle montréalais, développé d'après une perspective de santé publique. Plusieurs ont exprimé le besoin d'en savoir plus ou de diffuser cette connaissance et l'intérêt d'adopter une stratégie plus large sur la violence commise et subie par les jeunes, et pas uniquement sur la violence armée.

Cette thématique leur a permis en outre de développer pêle-mêle des idées et pratiques qu'il serait intéressant de mettre en place. Des mesures plus spécifiques ont également été

identifiées afin d'opérationnaliser ces priorités. Les propos des participantes et participants sont résumés dans les deux parties suivantes.

3.1. Constats partagés

<p>Des freins à la mise en place d'une stratégie de prévention globale et intégrée et à la formation des intervenantes et intervenants aux meilleures pratiques</p>	<ul style="list-style-type: none">● Les personnes consultées ont identifié des freins à l'adoption et à la promotion d'une stratégie de prévention globale, parmi lesquels :<ul style="list-style-type: none">○ Le roulement du personnel (notamment dans le milieu communautaire, mais aussi scolaire avec des directions d'écoles qui changent régulièrement, ainsi que dans d'autres milieux);○ Le manque de financement durable, notamment en dehors de périodes de crises ponctuelles;○ Le manque de financement concerté et le dédoublement de certaines actions par des bailleurs de fonds qui ne se coordonnent pas;○ Les difficultés à faire de la prévention dans certains milieux, dont le milieu scolaire (est notamment citée l'entente multisectorielle qui empêcherait d'intervenir avant qu'un événement ne soit arrivé), et à certaines périodes de l'année (notamment l'été).● En ce qui concerne la formation, des personnes ont insisté sur les difficultés qu'elles rencontrent pour avoir accès à des ressources reconnues, vulgarisées et basées sur les meilleures pratiques, ainsi qu'à de la formation.<ul style="list-style-type: none">○ Le manque de formation en lien avec les réseaux sociaux a notamment été soulevé à quelques reprises.
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Des freins à la mise en place d'une stratégie de prévention globale et intégrée et à la formation des intervenantes et intervenants aux meilleures pratiques



La prévention, c'est la première à être coupée quand on manque de fonds. La vision du financement doit être commune, et pour ça il faut du dialogue et de la confiance.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.



Oui, il faut faire connaître les nouvelles initiatives, ce qui est fait ailleurs. Mais il faut aussi valoriser et soutenir ce qui se fait déjà, pérenniser certains projets, c'est très important. Pour ça, il faut du financement. Pour des services publics 5 étoiles, il faut les financer.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée, 31 mars 2022.

3.2. Actions concrètes à mettre en place

Adopter et promouvoir l'approche de prévention globale et intégrée	<p>Partageant les constats, analyses et approches présentés, les participants ont notamment retenu les stratégies et actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">● Former les partenaires aux stratégies efficaces de prévention et d'intervention pour la lutte contre la violence commise et subie par les jeunes.<ul style="list-style-type: none">○ Se référer aux initiatives qui fonctionnent et aux expertises reconnues, notamment localement, mais aussi à l'étranger, et les diffuser dans le milieu.○ Identifier les acteurs et organismes capables de coordonner la veille de l'actualité scientifique et la formation aux meilleures pratiques.○ Créer des espaces de rencontres et de discussion sur les meilleures pratiques.● Penser la violence juvénile dans une perspective de santé publique, au même titre que la pauvreté ou la santé mentale.● Assurer un continuum de services pour tous les jeunes, incluant les très jeunes ainsi que celles et ceux de plus de 16 ans.● Miser sur la prévention communautaire et les pistes d'actions relevées dans le cadre de la rencontre <i>Dialogue sur l'intervention en prévention de la violence</i> (décembre 2021).● Développer des approches de dissuasion ciblée (résolution de problème, coordination des efforts, changements de comportements/attitudes, changement de normes culturelles quant à la violence).● Assurer des conséquences aux gestes de violence (certitude de la peine versus sévérité des peines).● Mettre en place des équipes pivots d'intervention multisectorielles.● Augmenter le nombre d'interventions dans les écoles.● Travailler sur l'accompagnement et les modèles de réussite scolaire.● Développer les services de police de proximité et de terrain, et miser notamment sur les agents sociocommunautaires.
---------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer des espaces de rencontre entre les jeunes et la police pour développer une compréhension mutuelle. ● Développer les initiatives de pairs aidants et de mentors capables de rejoindre les jeunes. ● Mener un travail de sensibilisation des intervenants aux réseaux sociaux et à la cybercriminalité. ● Effectuer des évaluations régulières des stratégies et objectifs de prévention mis en place.
<p>Donner la parole aux jeunes et aux parents et les mobiliser dans la recherche de solutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Associer davantage les jeunes aux démarches et les impliquer au sein des instances décisionnelles les concernant. ● Impliquer les jeunes dans l'évaluation des programmes leur étant destinés afin de s'assurer que ces programmes répondent bien à leurs besoins. ● Varier les moyens de communication à destination des jeunes (grâce à de jeunes leaders, des actions en ligne, des mécanismes de consultation, etc.). ● Davantage communiquer aux jeunes les retombées des initiatives mises en place. ● Développer les initiatives d'éducation populaire. ● Offrir des espaces sécuritaires pour que les jeunes puissent davantage s'exprimer. ● Encourager les initiatives permettant aux jeunes de développer leur leadership. ● Offrir des opportunités d'employabilité et s'en servir pour mener des initiatives de prévention de la violence. ● Favoriser l'implication des parents et le renforcement des compétences et habiletés parentales. ● Développer les initiatives de participation citoyenne, d'autonomisation et d'engagement des jeunes (versus uniquement occuper les jeunes par des activités récréatives).
<p>Mettre en lumière des actions liées à la responsabilité gouvernementale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Assurer un financement durable et une promotion des professions en lien avec la prévention de la violence chez les jeunes. ● Repenser et mettre à jour la politique gouvernementale d'action communautaire.

Adopter et promouvoir l'approche de prévention globale et intégrée présentée par l'Institut universitaire Jeunes en difficulté



On devrait élargir les termes de l'engagement. On ne peut pas agir que sur la "violence armée". Si on veut changer les choses, il faut y inclure les notions de "violence commise" et de "violence subie" par les jeunes.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.



Ça serait intéressant de mettre sur pied une coordination qui veille à l'utilisation des meilleures pratiques, une sorte de structure macro qui permettrait d'arrimer les bonnes pratiques. Mais qui pour le faire ? La Ville ? Le système de santé ? Un organisme communautaire ?



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.

Donner la parole aux jeunes et aux parents et les mobiliser dans la recherche de solutions



Il faut davantage reconnaître les jeunes. Dans notre organisme, on a mis en place un comité de jeunes et on leur donne la liberté d'agir. C'est pas facile à monter et à maintenir, mais on s'est dit qu'on leur faisait confiance pour que ça dure. Dans nos différents comités, il faut mettre les jeunes autour de la table pour être sûrs que nos décisions répondent à leurs enjeux.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.



Il y a des groupes communautaires qui font un travail de communication en passant par Instagram. C'est une façon d'utiliser les réseaux pour faire la promotion de modes de vie différents, où on n'est pas obligés de se cacher, où on n'est pas obligés de porter une arme et de regarder derrière soi quand on marche.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.



Il faut aussi se dire que la réalité des jeunes bouge très vite. Quand nous, les organismes, on pense avoir posé des balises, en fait, on se rend compte qu'on est déjà dépassés. [La complexité du] monde virtuel est super importante, mais on sait pas qui aurait l'expertise pour nous guider là-dessus. On est dépassés par la question des médias sociaux.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.

Engagement 4 : Prioriser les initiatives qui renforcent le sentiment d'appartenance au milieu de vie, la prévention et les interventions auprès de populations cibles et de jeunes à haut risque

Description : La recherche démontre que le sentiment d'appartenance et l'intégration sociale sont des facteurs de protection. Des initiatives qui ciblent des populations à risque (HLM, classes d'élèves en difficulté, jeunes marginalisés, élèves suspendus ou décrocheurs) dans une perspective de renforcement du sentiment d'appartenance, de supervision bienveillante, de dissuasion ciblée et de prévention de la récidive seront priorisées.

Il est à noter que ce thème n'a été traité que dans le cadre de la deuxième journée du Forum, mais que des éléments de réponse pertinents issus de la première journée de consultation ont pu être inclus dans l'analyse. Par ailleurs, si les participantes et les participants ont soulevé plusieurs constats et actions issus de l'[Engagement 3](#) sur les approches de prévention globale et intégrée, des idées nouvelles ont également émergé.

L'adhésion collective à ce thème est moins claire que pour les autres engagements, en raison d'une compréhension inégale du sens de l'engagement et de ses implications. Il n'en reste pas moins que les participantes et les participants ont reconnu l'importance de mettre en place des initiatives visant à combler les trous de service et à répondre aux besoins différenciés de certains jeunes.

Les personnes consultées ont partagé différents constats et freins en lien avec le thème. Face à ces constats, plusieurs actions globales ont été mises de l'avant. Des mesures plus spécifiques ont également été identifiées afin d'opérationnaliser ces actions. Les propos des participantes et participants sont résumés dans les deux parties suivantes.

4.1. Constats partagés

Constats partagés	<ul style="list-style-type: none">• Des besoins ne sont pas comblés pour certains publics (par exemple, des démarches d'accompagnement des très jeunes et des plus de 16 ans, des jeunes judiciairisés, des familles immigrantes).• Il existe des risques de discriminer certains jeunes en s'adressant à des catégories de personnes ciblées (notamment de jeunes issus de groupes ethnoculturels marginalisés).
--------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> ● La notion de « sentiment d'appartenance au milieu de vie » est difficile à cerner : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fait-on référence à la communauté ? Au milieu scolaire ? À un organisme ? À un groupe sportif ? À une communauté en ligne ? À un groupe criminalisé ? ○ Des personnes indiquent que la notion peut être comprise à différents niveaux et mériterait d'être précisée, notamment pour y inclure une compréhension positive. ● Les jeunes éprouvent des difficultés à parler et collaborer dans le cadre de programmes institutionnels très cadrés. ● Il est difficile pour les intervenants de comprendre ce qui se passe sur les réseaux sociaux et en dehors des cadres qu'ils offrent aux jeunes.
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Les organismes ont beaucoup de mal à utiliser les médias sociaux. C'est un problème pour rejoindre les jeunes et parler leur langue. En plus, il y a un vrai esprit communautaire et un vrai sentiment d'appartenance qui peut se créer sur les réseaux sociaux et dans le monde virtuel, donc c'est sans doute là qu'on doit axer nos actions.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.

4.2. Actions concrètes à mettre en place

<p>Prioriser les initiatives qui renforcent le sentiment d'appartenance positif au milieu de vie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Travailler dans une perspective d'intégration sociale et de justice sociale. <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire une évaluation des déterminants sociaux de la violence et agir sur ceux-ci afin de combler les besoins de base des jeunes et de leurs familles. ○ Agir sur les barrières linguistiques et culturelles à l'implication des jeunes et l'accompagnement des parents. ○ Prioriser des actions sur les thématiques en lien avec les conditions de vie précaires et la lutte contre les préjugés. ○ Développer les initiatives « école/communauté/famille » qui permettent un suivi continu des jeunes et de leurs familles à travers différents milieux de vie. ○ Privilégier l'accompagnement individuel des jeunes. ○ Développer les initiatives de participation citoyenne, d'autonomisation et d'engagement des jeunes.
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<ul style="list-style-type: none"> ● Rendre l'offre de service stimulante, accessible et visible. <ul style="list-style-type: none"> ○ Développer les infrastructures à destination des jeunes et les rendre accessibles. ○ Offrir des activités aux jeunes selon leurs centres d'intérêt et passions (art, sport, etc.), mais aussi des lieux pour discuter. ○ Développer les initiatives d'influence positive sur les réseaux sociaux. ○ Miser sur la présence de pairs aidants capables de s'adresser aux jeunes. ○ Accroître la présence d'intervenants dans les milieux de vie des jeunes. ○ Développer les initiatives d'autonomisation et de valorisation des jeunes.
<p>Porter attention aux trous de services et aux besoins différenciés de certains jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer l'offre de service et d'accompagnement pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des familles immigrantes; ○ Des familles de jeunes judiciarisés; ○ Des groupes ethnoculturels marginalisés; ○ Des filles et des adolescentes (et prévoir des activités non mixtes); ○ Des jeunes de plus de 16 ans et des plus jeunes; ○ Des jeunes et des familles en situation de précarité. ● Offrir davantage d'activités à horaires atypiques. ● Porter une attention particulière aux questions en lien avec la discrimination. ● Travailler sur la représentation des communautés noires et autochtones dans les médias, les institutions, en éducation, en intervention.

Prioriser les initiatives qui renforcent le sentiment d'appartenance positif au milieu de vie



La première des choses, c'est de s'attaquer à la précarité des familles. Il faut investir et agir sur les déterminants sociaux pour offrir des environnements adéquats. L'isolement culturel et l'exclusion économique, ça crée un désengagement social. C'est important de se sentir concerné et représenté. Le problème de précarité est central, il ne faut pas le laisser de côté.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.



Le projet "école/communauté/famille", comme développé à Saint-Léonard, permet d'intervenir tôt grâce à la mise en place d'un intervenant qui suit le parcours du jeune et des familles.



- Personne ayant participé à la deuxième journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 31 mars 2022.

Porter attention aux trous de services et aux besoins différenciés de certains jeunes



Il existe beaucoup de ressources pour la prévention des 13-15 ans. Mais il y a un gros problème pour les jeunes de plus de 16 ans marginalisés et exclus. Il faut leur donner une place et faire une intervention visée vers eux.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.



Il faut développer les services pour accompagner les jeunes contrevenants et les récidivistes et assurer la continuité des services pour ces individus et leur famille.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.



There is a lack of representation in the media, in education and in our interventions. On doit aussi traiter les jeunes selon leur background. On doit travailler sur les noyaux familiaux brisés dans les familles noires et autochtones.



- Personne ayant participé à la première journée du *Forum montréalais pour la lutte contre la violence armée*, 24 février 2022.

Annexe 1 : Projet d'engagements (transmis aux personnes consultées en préparation de la deuxième journée du Forum)

Le contexte de violence armée qui sévit chez les jeunes sur le territoire montréalais nous préoccupe grandement et nous exhorte à agir rapidement de façon concertée. Nous avons toutes et tous un rôle à jouer en fonction de nos missions et de nos expertises et nous avons la responsabilité partagée de réfléchir à des engagements communs et porteurs de changement pour la jeunesse montréalaise.

Ce document présente une formulation préliminaire d'engagements auxquels les acteurs des milieux municipaux, scolaires, politiques, provinciaux, communautaires, de la santé et des services sociaux sont invités à adhérer pour travailler ensemble à mettre en œuvre un modèle montréalais de prévention et d'intervention.

Les formulations ci-dessous se basent sur les apprentissages des travaux déjà réalisés par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal et par le SPVM dans les derniers mois.

1. S'engager de manière durable et constante au sein de démarches de concertation

Des lieux de concertation existent, mais des acteurs manquent à la table. Une concertation durable exige une présence constante des représentantes et représentants de la Ville, des centres de services scolaires, des CIUSSS et CIUSSS, du SPVM, en plus des acteurs communautaires. Les lieux de concertation ont le pouvoir de devenir le cœur décisionnel d'un quartier pour établir les priorités, faire du référencement entre les services et partager de l'information.

2. Partager l'information utile en temps opportun pour anticiper la violence

Dans plusieurs cas, des signaux permettent d'anticiper et de désamorcer des situations de violence armée. Sans compromettre la sécurité des intervenants, une meilleure circulation de l'information doit miser sur une bonne compréhension des rôles (police, communautaire, etc.) et sur la consolidation de la confiance entre les différents intervenants et intervenantes qui œuvrent à l'échelle d'un quartier. La stabilité des individus en fonction, la réciprocité du partage d'information entre les acteurs, le choix de l'information pertinente (parfois de nature contextuelle plutôt que nominative), l'acquisition du consentement des jeunes et des parents, les protocoles d'échanges, sont autant de pistes à suivre pour agir tôt et intervenir avant une escalade de la violence.

3. Adopter et promouvoir une approche de prévention globale et intégrée de la violence armée basée sur les meilleures pratiques, former et outiller nos intervenantes et intervenants en ce sens

La recherche démontre que les stratégies efficaces pour prévenir la criminalité et la violence combinent des interventions auprès des enfants/adolescentes et adolescents; auprès des parents/familles; dans les milieux scolaires; dans l'approche policière; dans le système sociojudiciaire; et communautaires. Pour concrétiser un modèle montréalais d'intervention, les partenaires des différents milieux doivent comprendre les pratiques efficaces et investir les ressources requises pour les mettre en œuvre dans les meilleurs délais.

4. Prioriser les initiatives qui renforcent le sentiment d'appartenance au milieu de vie, la prévention et les interventions auprès de populations cibles et de jeunes à haut risque

La recherche démontre que le sentiment d'appartenance et l'intégration sociale sont des facteurs de protection. Des initiatives qui ciblent des populations à risque (HLM, classes d'élèves en difficulté, jeunes marginalisés, élèves suspendus ou décrocheurs) dans une perspective de renforcement du sentiment d'appartenance, de supervision bienveillante, de dissuasion ciblée et de prévention de la récidive seront priorisées.

Annexe 2 : Rapport de l'événement *Perspectives sur les violences armées : le regard des jeunes* (17 mars 2022)

Deux jeunes ont pu se joindre à la deuxième journée du Forum le 31 mars 2022. Il s'agissait de porte-paroles volontaires de la rencontre *Perspectives sur les violences armées : le regard des jeunes* organisée par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal le 17 mars 2022. Ils ont prononcé une allocution en ouverture et l'un d'entre eux a participé aux échanges tout au long de la journée. Des citations marquantes de l'ensemble des jeunes participantes et participants de l'événement du 17 mars 2022 ont été diffusées sur des écrans pendant toute la journée afin de teinter les discussions des préoccupations des jeunes.

Le rapport de données brutes des ateliers de discussion ainsi que le discours des porte-paroles peuvent être consultés au lien suivant : inm.qc.ca/SDIS-violences-armees-jeunes.



INM

5605, avenue de Gaspé, bureau 404
Montréal (Québec) H2T 2A4

Téléphone : 1 877 934-5999

Télécopieur : 514 934-6330

Courriel : inm@inm.qc.ca

www.inm.qc.ca